

Jeudi 23 février 2023

A 19 H 00 : présentation du projet de la salle paroissiale par les membres du comité consultatif

MM : Nicolas DELATOUCHE, Lucie Périer, Raphaël Deschamps, Daiz Laurent, Fabiana Piazenza,  
Se sont excusés, Yves Peudon, Anastasia ....

Raphaël D. expose les actions qui ont été entreprises : une journée nettoyage a été faite avec le comité des fêtes pour faire l'inventaire et un état des lieux et un premier tri.

Il y a beaucoup de livres, Faut-il les garder ?

Raphaël D. a fait les plans côtés du bâtiment, des photos, pour préparer le travail de mise aux normes.

Benoit C. : Ce bâtiment n'a jamais été classé ERP et a été construit sans normes contraignantes.

Isabelle H. : Les normes ont changé

La préfecture demande de mettre aux normes :

Electrique, c'est correct

Accessibilité, à prévoir par la porte latérale existante, une rampe d'accès devra être réalisée.

Anne M. : Ce qui va s'y passer, objectifs d'utilisation de cette salle.

Créer un lien vivant pour les associations. Pas d'objectifs précis

Fabiana P. : Des idées de théâtre, de musique, etc

Raphaël D. : En fonction de la surface, le nombre de personnes accueillies est déterminé par les normes. (1 personne par m<sup>2</sup>)

Conditions d'accessibilité, voir avec le SDIS, le budgéter et l'étaler dans le temps.

Jérôme G. : Il faut faire un planning

Benoit C : Electricité ok, Il y a-t-il des normes pour l'isolation ?

Isabelle H : Est-ce qu'il y a besoin d'un point d'eau ? Faut-il des toilettes ?

Benoit C : Modalité de chauffage, l'idée de départ est de chauffer au bois, il faut faire un tubage de l'ancien conduit, et refaire une sortie sur le toit. Des devis ont été demandés à AJ plomberie et à Hautes Combes Chauffage ?

Isabelle H : il faut faire un simili budget.

Claude PC est mandaté pour étudier un autre mode de chauffage électrique, radiateurs ou air pulsé (Pompe à chaleur).

Daiz L. : Ce projet est important, il y a des attentes pour l'utilisation de cette salle.

Des groupes sont demandeurs, Atelier couture, Méditation, Gestion du stress, Théâtre, Musique, etc..

Jérôme G. : Aujourd'hui, on a un potentiel de volontaires pour faire un centre de rassemblement des associations. On verra lors de la commission finances pour faire un investissement.

On est fier de ce qui se met en place et on est au début de l'aventure.

Benoit C : Il y a des travaux techniques et le groupe est volontaire pour participer à ces travaux.

Isabelle H : Une organisation sera mise en place lorsque les mises aux normes seront réalisées.

Le fonctionnement devra être à coût minima.

Est-ce que cette salle sera exclusivement réservée aux Boucherands, elle va donner envie ...

Prochaine action : Vider la salle...

Approbation du procès-verbal du 26 janvier 2023

1. Budget Principal : Approbation du Compte de Gestion 2022
2. Budget Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2022
3. Budget Photovoltaïque : Approbation du Compte de Gestion 2022
4. Comptes Administratifs 2022 :
  - Budget principal
  - Budget Assainissement
  - Budget Photovoltaïque
5. Budget Assainissement : Affectation du résultat 2022
6. Amicale des Pompiers :  
Demande de prise en charge des cotisations à l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers
7. Redevance Raquettes
8. Local communal et artisanal : devis SARL GRENARD et SANI-CLIM
9. Projet de la Salle paroissiale

Questions diverses :

- Point sur les commissions

Informations diverses

**Présents : COLLIN Benoît, GRENARD Jérôme, HENROTTE Jean-Marc, HEURTIER Isabelle, JEANTET PROST Karine, LOMBARD Pascale, MICHAMBLÉ Anne, PERRIER-CORNET Claude, PONCET Michaël.**

**Absents excusés :**

**HERNANDEZ Philippe dont pouvoir à JEANTET-PROST Karine**

**DIONNET Sylvain dont pouvoir à MICHAMBLÉ Anne**

**Présente : Patricia MURTIN, Rédacteur**

**Secrétaire de séance : Claude Perrier-Cornet**

---

Ouverture de la Séance : 19h44

**Approbation du PV du 26 janvier 2023 : Adopté à l'unanimité dont 2 pouvoirs.**

1. **Budget principal : Approbation du compte de gestion 2022**

	<b>Section investissement</b>	<b>Section fonctionnement</b>	<b>Total sections</b>
<b>RECETTES</b>			
Prévisions BP	403 457.95	402 733.16	806 191.11
Titres de recettes émis	143 283.79	391 037.70	534 321.49
Réductions de titres		200.00	200.00
Recettes nettes	143 283.79	390 837.70	534 121.49
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	403 457.95	402 733.16	806 191.11
Mandats émis	191 862.80	322 797.41	514 660.21
Annulations de mandats		400.00	400.00
Dépenses nettes	191 862.80	322 397.41	514 260.21
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent		68 440.29	19 861.28
Déficit	48 579.01		

Le compte de gestion du budget principal pour l'année 2022 établi par le comptable public, M. Fabing Jérôme, est adopté à l'unanimité dont 2 pouvoirs.

2. **Budget Assainissement** : Approbation du compte de gestion 2022

	<i>Section investissement</i>	<i>Section fonctionnement</i>	<i>Total sections</i>
<b>RECETTES</b>			
Prévisions BP	1 869 883.47	11 650.00	1 881 533.47
Titres de recettes émis	17 438.93	11 431.14	28 870.07
Réductions de titres			
Recettes nettes	17 438.93	11 431.14	28 870.07
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	1 869 883.47	11 650.00	1 881 533.47
Mandats émis	21 276.00	9 386.24	30 662.24
Annulations de mandats			
Dépenses nettes	21 276.00	9 386.24	30 662.24
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent		2 044.90	1 792.17
Déficit	3 837.07		

Le compte de gestion du budget assainissement pour l'année 2022 établi par le comptable public, M. Fabing Jérôme, est adopté à l'unanimité dont 2 pouvoirs.

3. **Budget Photovoltaïque** : Approbation du compte de gestion 2022

	<i>Section investissement</i>	<i>Section fonctionnement</i>	<i>Total sections</i>
<b>RECETTES</b>			
Prévisions BP	77 041.19	47 149.64	124 190.83
Titres de recettes émis	28 636.00	22 972.03	51 608.03
Réductions de titres			
Recettes nettes	28 636.00	22 972.03	51 608.03
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	77 041.19	47 149.64	124 190.83
Mandats émis	25 018.22	34 873.60	59 891.82
Annulations de mandats			
Dépenses nettes	25 018.22	34 873.60	59 891.82
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Excédent	3 617.78		
Déficit		11 901.57	8 283.79

Le compte de gestion du budget photovoltaïque pour l'année 2022 établi par le comptable public, M. Fabing Jérôme, est adopté à l'unanimité dont 2 pouvoirs.

#### 4. Comptes administratifs 2022

La 1<sup>ère</sup> adjointe présente les comptes administratifs 2022.

Le Maire sort de la salle au moment du vote.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents

#### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		58703.26		165336.57		224039.83
Opérations de l'exercice	322397.41	390837.70	191862.80	143283.79	514260.21	534121.49
<b>TOTAUX</b>	<b>322397.41</b>	<b>449540.96</b>	<b>191862.80</b>	<b>308620.36</b>	<b>514260.21</b>	<b>758161.32</b>
Résultats de clôture		<b>127143.55</b>		<b>116757.56</b>		<b>243901.11</b>
Restes à réaliser			48155.52	27163.90	48155.52	27163.90
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>322397.41</b>	<b>449540.96</b>	<b>240018.32</b>	<b>335784.26</b>	<b>562415.73</b>	<b>785325.22</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>127143.55</b>		<b>95765.94</b>		<b>222909.49</b>

Restes à réaliser : voirie, plaques adressage, imprimante France services en dépenses et DETR -DST en recettes

#### COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Résultats reportés			13044.00		13044.00	
Opérations de l'exercice	9386.24	11431.14	21276.00	17438.93	30662.24	28870.07
<b>TOTAUX</b>	<b>9386.24</b>	<b>11431.14</b>	<b>34320.00</b>	<b>17438.93</b>	<b>43706.24</b>	<b>28870.07</b>
Résultats de clôture		<b>2044.90</b>	<b>16881.07</b>		<b>14836.17</b>	
Restes à réaliser			79500.00	370130.40	79500.00	370130.40
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>9386.24</b>	<b>11431.14</b>	<b>113820.00</b>	<b>387569.33</b>	<b>123206.24</b>	<b>399000.47</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>2044.90</b>		<b>273749.33</b>		<b>275794.23</b>

Restes à réaliser : frais études et maîtrise d'œuvre en dépenses et prolongation de la DETR en recettes

#### COMPTE ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Résultats reportés	11277.70			48405.19	11277.70	48405.19
Opérations de l'exercice	34873.60	22972.03	25018.22	28636.00	59891.82	51608.03
<b>TOTAUX</b>	<b>46151.30</b>	<b>22972.03</b>	<b>25018.22</b>	<b>77041.19</b>	<b>71169.52</b>	<b>100013.22</b>
Résultats de clôture	<b>23179.27</b>			<b>52022.97</b>		<b>28843.70</b>
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>46151.30</b>	<b>22972.03</b>	<b>25018.22</b>	<b>77041.19</b>	<b>71169.52</b>	<b>100013.22</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>23179.27</b>			<b>52022.97</b>		<b>28843.70</b>

Un excédent en investissement est dû aux subventions reçues. Il faudra trouver une solution pour équilibrer le fonctionnement.

Le conseil municipal, par 10 voix pour dont 2 pouvoirs, approuve les comptes administratifs 2022.

Retour dans la salle de M. le Maire.

#### 5. Affectation du résultat d'exploitation 2022 Budget assainissement

	Résultat CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A RALISER	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION NON BUDGET.	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
<b>INVEST</b>	- 13 044.00 €		- 3 837.07 €	Dépenses 79 500.00 € Recettes 370 130.40 €	290 630.40 €	0.00 €  0.00 €	273 749.33 €
<b>FONCT</b>	+ 12 361.93 €	+ 12 361.93 €	+ 2 044.90 €				2 044.90 €
							275 794 .23 €

Après en avoir délibéré, par un vote de 11 voix pour dont 2 pouvoirs, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>		<b>2 044,90€</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		<b>0,00€</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		<b>0,00€</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		<b>2 044,90€</b>
Total affecté au c/ 1068 :		<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b>		
Déficit à reporter (ligne 002)		<b>0,00€</b>

#### **6. Amicale des Pompiers : demande de prise en charge des cotisations à l'Union Départementale des sapeurs-pompiers**

JG : Cette demande correspond à la prise en charge de l'assurance pour les pompiers en activité de 2023 pour les trajets domicile caserne et les activités de l'amicale.

SD : (AM) c'est une reconnaissance de l'action des volontaires.

IH : L'association comme toutes les associations doit présenter un bilan financier de l'année écoulée pour avoir le droit à une subvention.

La décision est reportée ultérieurement dans l'attente du bilan financier.

JG : Nous informe qu'il y a une journée portes ouvertes le 18 mars à la caserne pour présenter et recruter des nouveaux pompiers volontaires qui ne sont plus que 5 aujourd'hui.

#### **7. Redevances raquettes**

Il est rappelé que cette question avait été portée à l'ordre du jour du conseil du 23 janvier. Ce point avait été reporté au 23 février afin de voir si une délibération avait déjà été prise par le passé sur le positionnement de la commune.

Claude Mercier a précisé que cette redevance permet de financer 10% dans le budget nordique de la comcom en 2021.

AM : Il n'y a jamais eu de redevance raquette depuis toujours.

IH : C'est la comcom qui décide des tarifs et ils sont votés.

AM : Un problème est que les critères de NORDIC ne sont pas respectés par la comcom.

IH : ne cautionne pas le fait de faire un courrier de réponse.

Le conseil municipal décide de faire un courrier de réponse expliquant son désaccord. Cette réponse sera cosignée par les conseillers d'accord avec le courrier.

#### **8. Devis Alimentation en Eau de l'Atelier communal et l'atelier artisanal**

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2023-010 du 26 janvier 2023 : erreur sur le taux de TVA du devis. Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la location de l'atelier artisanal, il a été convenu que ce local serait alimenté en eau aux frais de la commune.

La commune profitera de ce chantier pour faire faire les raccordements dans l'atelier communal.

De ce fait, deux devis différents ont été établis par l'Entreprise SANI-CLIM, incluant la pose de chauffe-eau et sous-compteur :

- Devis Atelier Communal Montant : 2 868.00 € HT – 3 441.60 € TTC
- Devis Atelier Artisanal Montant : 1 443.00 € HT – 1 731.60 € TTC

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour dont 2 pouvoirs, le conseil municipal :

- Décide de retenir le devis SANI-CLIM pour l'Atelier communal  
Montant : 2 868.00 € HT – 3 441.60 € TTC
- Décide de retenir le devis SANI-CLIM pour l'Atelier Artisanal  
Montant : 1 443.00 € HT – 1 731.60 € TTC
- Autorise le maire, ou la 1ère adjointe, en cas d'empêchement du maire, à signer les devis.  
Ces sommes seront inscrites au budget principal 2023.

#### **9. Devis Raccordement Eaux Usées de l'Atelier communal et l'atelier artisanal**

Un devis d'un montant de 2 950.00 € HT – 3 540.00 € TTC a été établi par l'Entreprise GRENARD TP SARL pour la modification et la création d'un réseau d'eaux usées, à l'extérieur du bâtiment, pour l'atelier communal et l'atelier artisanal.

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour dont 2 pouvoirs, le conseil municipal :

- Décide de retenir le devis de GRENARD TP SARL d'un montant de 2 950.00 € HT – 3 540.00 € TTC pour la modification et la création d'un réseau d'eaux usées, à l'extérieur du bâtiment, pour l'atelier communal et l'atelier artisanal.
- Autorise le maire, ou la 1ère adjointe, en cas d'empêchement du maire, à signer les devis  
Cette somme sera inscrite au budget assainissement 2023.

#### **10. Projet de la salle paroissiale**

MP : Quelle est la finalité de ce projet ?

AM : Faire revivre cette salle : Avec des associations Culturelles, Théâtre, Musique, Atelier tricot,

MP : N'y a -t-il pas d'autres endroits ? Salle polyvalente, salle de justice ...

PL : Il faudrait que ce soit une association qui gère le projet et l'utilisation.

MP : Il vaudrait mieux vendre cette salle,

Autres questions, quel mode de gestion ?

Gestion informelle comme l'a suggéré Raphaël Deschamps ?

Créer une association ?

#### **Questions diverses :**

##### Points sur les commissions :

Bâtiments : RAS

Voirie : JG : La commission réfléchit sur une façon de mieux répartir le coût du déneigement sur l'ensemble des foyers. 2 propositions seront présentées lors d'un prochain conseil.

Travaux route de l'enversy : La société Chevassus à l'Antoine va refaire une proposition réévaluée tenant compte des coûts des matières premières.

Route de Taillat : le devis est inchangé.

Route du Mapas (Léary) : C'est une zone Natura 2000 et cela limite les travaux de réfection de la route.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**  
de la séance du Conseil Municipal  
du jeudi 23 février 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-011	Budget Principal : Approbation du Compte de Gestion 2022	Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 du budget principal dressé par le comptable public M. Fabing	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-012	Budget Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2022	Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 du budget assainissement dressé par le comptable public M. Fabing	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-013	Budget Photovoltaïque : Approbation du Compte de Gestion 2022	Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 du budget photovoltaïque dressé par le comptable public M. Fabing	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-014	Vote des Comptes Administratifs : Principal - Assainissement - Photovoltaïque	Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs du budget principal, du budget assainissement et du budget photovoltaïque	10 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-015	Budget Assainissement : Affectation du résultat de l'exploitation 2022	Le conseil municipal décide l'affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) pour un montant de 2044,90 €	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-016	Devis Alimentation en eau de l'atelier communal et l'atelier artisanal	Le Conseil municipal décide, pour l'alimentation en eau, de retenir : le devis SANI-CLIM pour l'atelier communal pour 2868,00€ HT - 3441,60 € TTC et le devis SANI-CLIM pour l'atelier artisanal pour 1443,00 € HT - 1731,60 € TTC. Ces sommes seront inscrites au budget principal	11 voix pour dont 2 pouvoirs
2023-017	Devis pour modification et création d'un réseau d'eaux usées pour l'atelier communal et l'atelier artisanal	Le Conseil municipal décide, pour la modification et la création d'un réseau d'eaux usées de retenir le devis GRENARD TP SARL pour l'atelier communal et l'atelier artisanal pour 2950,00 € HT - 3540,00 € TTC. Cette somme sera inscrite au budget assainissement	11 voix pour dont 2 pouvoirs

*Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil municipal du 10 mars 2023*

AFET :

AM : Présentation des baux ruraux environnementaux ce qui engage les agriculteurs dans une démarche d'entretien spécifique.

Wilderness : Cette association de préservation des sites va démonter les derniers poteaux du Télési de Léary en Septembre. Avec leur aide, nous pourrions envisager de nettoyer les lieux de décharges sauvages sur la commune. Une information sera faite par affichage pour que chacun puisse signaler les points noirs.

Fleurissement :

IH : La commune a été classée 22eme du département, elle va recevoir un chèque de 50€ et un arbuste.

Syndicat des Eaux :

JMH : lit une lettre du syndicat au président du conseil départemental concernant la sécurisation de la route entre l'Embossieux et l'Enquerne.

**Informations diverses :**

Autre info : JG Nous informe qu'un mail a été envoyé au procureur pour connaître la procédure qui devrait être engagée, pour faire enlever le fourgon qui encombre l'accès aux Petits Bouchoux.

Attribution d'un logement à Mme PELET Virginie par la Maison pour Tous.

L'AMJ a fait parvenir une copie du courrier envoyé à La Poste pour maintenir la distribution du courrier 6 Jours/7.

**Prochain conseil avec un seul point à l'ordre du jour : projet des écoles le 10 Mars 2023 à 19h**

**FIN DE SEANCE à 22h25**

Le Maire, Jérôme GRENARD	Le Secrétaire, Claude PERRIER-CORNET
	